

# Comité de Vendée de Tennis de Table

# Comité Directeur

Conformément au compte-rendu du Comité Directeur du 03/07/01 sans demande de modification dans les 15 jours suivant leur réception, les comptes-rendus seront adoptés.

Monsieur ROBERT ouvre la séance à 19 h 00.

**Réunion du**

**23 mai 2016**

## Infos du Président

- Sébastien ROBERT annonce le départ en retraite au 1<sup>er</sup> juillet 2016 de Claude GIRARD – secrétaire du comité pendant 23 ans.
- Réunion de Ligue :
  - La Ligue impose que toutes les compétitions régionales se disputent avec des balles plastiques. Le Comité doit se positionner à son niveau. Suite à un vote, 10 pour, 2 abstentions, 3 contre, il est décidé que les clubs feront comme bon leur semble.
- Suite à la dernière réunion au cours de laquelle un problème d'arbitrage a été évoqué et retransmis dans le compte rendu, nous avons reçu un courrier de Jacques Boucard défendant sa position. Sébastien ROBERT en fait lecture.

## Infos du Secrétaire

- Statistiques : Richard ROCHETEAU fait lecture des dernières statistiques licenciés sur le département. Nous avons 3 licences de plus que l'année dernière au 30 juin 2015. Il est à noter toutefois la hausse des licences Promo (+99) au détriment des Tradi. Nous avons 59 Cadets en moins mais, ce chiffre est en relation avec les années précédentes.
- Le secrétaire nous informe qu'il a dénoncé les contrats de maintenance et de location du photocopieur, celui-ci arrivant à échéance fin août. Des devis sont à l'étude actuellement.

## Infos du Trésorier

- En l'absence du Trésorier, c'est Gaëtan BARRE qui fait lecture des comptes que nous allons présenter à l'assemblée générale.
  - Compte de résultats au 30/06/2015 : déficit de 11 805€ dû à la baisse du nombre de licenciés, par rapport à 2014 (-10 000€) et à la création du poste d'emploi d'avenir (+ 8 000€). N'apparaissent pas dans les comptes le résultat des championnats du Monde Juniors, car celui-ci s'est déroulé en décembre 2015. Il sera donc noté l'année prochaine.
  - Budget Prévisionnel 2016/2017 : il sera présenté équilibré. Suite au départ de Claude GIRARD son poste ne sera pas remplacé. En revanche, les subventions sont en baisse.

### **Présents**

AUBUSSON Jean-Pierre  
AUGAIN Michel  
BARRE Gaëtan  
BOURMAUD Stéphanie  
BROCHARD Stéphane  
DROUARD Anne-Sophie  
LE BERT Yves  
LIAIGRE Jérôme  
LIMOUSIN Louis-Marie  
MARTINEAU Frédéric  
OIRY René  
ROBERT Sébastien  
ROCHETEAU Richard  
SOULARD Martin  
VERHAEGHEM Jean-Claude

### **Excusés**

ANDREOZZI Eric  
GODET André  
SOULARD Hervé

### **Invités**

PASQUEREAU Fabienne  
SEYMOUR Tony

De plus les aides aux clubs seront maintenues. En l'absence de données exactes, les chiffres des championnats du Monde Juniors ne sont pas mentionnés dans ce B.P.

- Tarifs : le prix des licences va augmenter de 1,30€ - part Fédé et Ligue. Sébastien ROBERT, malgré le déficit, fait le choix de ne pas augmenter la part du Comité.
- Bilan : compte de trésorerie on passe de 90 000€ à 78 000€

### **Infos sportives C.T.D.**

- CIC Poussins / Benjamins régional : il est à noter qu'il y avait 3 équipes poussins vendéennes sur les 4 présentes sur toute la ligue !?. Résultats sur le site [cd85tt.fr](http://cd85tt.fr).
- Titres Jeunes départementaux : 379 joueurs sur 2 jours représentant 31 clubs. Résultats sur le site [cd85tt.fr](http://cd85tt.fr).
- Championnats de France Benjamin(e)s : ALBENQUE Nolan (Aizenay) – 16<sup>ème</sup> de finale. BONNEAU Anne-Lise (Beaufou) – 1/4 de finale. BRAMIN Léna (St Hilaire de Loulay) perd en poules. Le double BONNEAU / BRAMIN termine en quarts. Ces résultats sont plutôt satisfaisants.
- Championnat de France Minimes / Juniors à Montoir de Bretagne du 27 au 29 mai : BONNEAU Anne-Lise qualifiée.
- Tournoi 1<sup>ère</sup> licence aux Herbiers le 21 mai : bonne organisation, 99 joueurs pour 21 clubs concernés.
- Championnat Jeunes : la finale aura lieu à Ste Florence ce samedi 28 mai. Nous y attendons 23 clubs. Liste sur le site [cd85tt.fr](http://cd85tt.fr)
- CIC Poussins / Benjamins le 4 juin à La Roche sur Yon.
- Ping Détente : dimanche 5 juin à La Roche sur Yon ouvert aux adultes licenciés et non licenciés <600. Inscriptions sur [formulaire d'inscription en ligne](#)
- Grand Prix des Pays de la Loire les 11 et 12 juin. Inscriptions libres sur le site de la Ligue.

### **Calendrier**

- Un débat est lancé pour poser la journée des titres départementaux seniors. Est-ce que l'on remet cette compétition adultes le même jour que les jeunes ? 7 voix pour, 5 contre et 1 abstention. La date est donc fixée au 29 avril 2017.

### **Assemblée Générale**

- Montage de la salle à 14h avec Raphaëlle GRELLIER, Tony SEYMOUR, Michel AUGAIN, Anne-Sophie DROUARD, Yves Le BERT et Jean-Claude VERHAEGHEM.
- Démontage de la salle avec Richard Rocheteau et Jean-Claude VERHAEGHEM.
- Achats boissons : Tony SEYMOUR.
- Candidatures : nous avons reçu à ce jour 31 candidatures (d'autres peuvent encore arriver). Sur les listes, il faudra rayer des noms jusqu'à ce qu'il en reste maximum 18 sur le bulletin (sans médecin) ou 19 si nous avons un médecin qui se présente. Après lecture de ces candidatures elles sont validées par le Comité Directeur.
- Départ des Listes : c'est la lettre « I » qui est tirée au sort. La liste des candidats commencera donc par JAUNET Mickaël.
- Accueil des clubs : Jean-Pierre AUBUSSON, Yves Le BERT et Jérôme LIAIGRE à 19h00.
- Dépouillement : 5 personnes seront nécessaires. Yves Le BERT est déjà dans l'effectif.

- Etude de vœux :
  - nous en avons reçu une par mail qui a été envoyée ce matin-même, la fiche est hors délai, le demande n'est pas recevable.
  - Challans : Gaëtan BARRE répondra
  - St Laurent sur Sèvre : leur vœu sera à préciser lors des engagements d'équipes
  - Les Herbiers : Sébastien ROBERT répondra
  - Fontenay le Comte : Jérôme LIAIGRE répondra
  - St Denis la Chevasse : Michel AUGAIN répondra
- Mérite pongiste : nous avons reçu deux candidatures. L'une pour Luc LEGERON – Fontaines Doix et l'autre pour Adrien BIZON – St Aubin / Gaubretière.

### **Commission Arbitrage**

- Jean-Claude VERHAEGHEM beaucoup trop de non-réponses des desideratas.
- Finales départementales par classements : très peu de réponses. René OIRY propose qu'un planning complet de toutes les compétitions soit réalisé pour que les officiels puissent se positionner sur toutes les manifestations d'une phase.

### **Commission Sportive**

- Des modifications sont à prévoir dans le capitaine d'équipe, relatives à l'utilisation de la balle plastique et à la journée des titres par équipes. PROPOSITIONS :

#### **PAGE 4 du livret du capitaine**

##### **II.107.2 – Matériel**

Toutes les parties d'une rencontre doivent se disputer avec des balles d'une même marque, même référence et même couleur. Celles-ci sont fournies par l'association recevant qui doit en prévoir un nombre suffisamment important pour le bon fonctionnement de la rencontre.

Pour la saison 2016-2017, l'utilisation de la balle plastique n'est pas obligatoire dans le championnat par équipe du CD 85. Les clubs pourront encore utiliser jusqu'en juin 2017 indifféremment la balle celluloïd ou la balle plastique pour le championnat par équipe départemental.

En revanche, compte-tenu que la balle plastique est doré et déjà adoptée par de nombreux clubs et que cette dernière est uniquement de couleur blanche, la tenue sportive de couleur blanche ou ayant de larges motifs blancs (short et maillot) est à proscrire.

#### **PAGE 6 du livret du capitaine**

##### **II.115.2 – Impossibilité ou désistement**

##### **paragraphe "Qualification des titres et barrages"**

La règle pour pouvoir disputer les titres et barrages est la suivante :

- Une équipe qualifiée pour les barrages et les titres ne peut comprendre que des joueurs qualifiés respectant la règle normale du brûlage , ayant disputé au minimum 3 journées en 2ème phase dans ladite équipe ou au minimum 6 journées dans différentes équipes au cours de la saison (les journées effectuées en championnat jeunes peuvent être comptabilisées, par contre les journées effectuées en championnat vétérans ne sont pas prises en compte).
- Lors d'une même journée des titres, un joueur ne peut participer qu'à une seule rencontre

#### **4 Exemples d'une équipe 2 qualifiée pour les titres :**

**Ex 1 :** un joueur X qui a joué 2 rencontres en équipe 2 en 2ème phase, 2 rencontres en équipe 1 en 1ère phase, et 3 rencontres en championnat jeunes, peut jouer les titres (il n'est pas brûlé et a joué 7 rencontres dans la saison).

**Ex 2 :** un joueur Y qui a joué 4 rencontres en équipe 2 en 2ème phase et qui a joué pour finir 2 rencontres en équipe 1, ne peut pas jouer les titres car il ne respecte pas la règle du brûlage.

**Ex 3 :** un joueur Z qui a joué 1 rencontre en équipe 1 en 2ème phase, et qui a joué 5 rencontres en équipe 1 en 1ère phase, peut jouer les titres. (il n'est pas brûlé en 2ème phase et a joué 6 journées dans la saison).

**Ex 4 :** un joueur W qui a joué 3 journées en équipe 2 en 2ème phase, et 2 journées en championnat jeunes durant la saison, peut jouer les titres (il remplit la condition d'avoir joué 3 fois en équipe 2 en 2ème phase et n'est pas brûlé).

- Descentes : 4 en R3 – 4 en PR – 8 en D1 – 7 en D2 – 9 en D3 – 4 en D4.
- Fusions de clubs : St Mesmin et Montournais – Nesmy et Aubigny – St Aubin/Gaubretière et St Martin des Tilleuls. Belleville sur Vie absorbe Saligny et La Génétouze est en pourparlers de faire une entente avec Venansault.
- Création de club : Beaufou devrait voir le jour.
- Titres départementaux par équipes : contestation d'un article dans le journal Ouest France où il est noté 3 podium pour Belleville sur Vie alors que le club n'en n'a fait que 2. La 4<sup>ème</sup> place n'est pas un podium lors de ces titres départementaux.

### **Commission Formation d'Arbitrage**

- Nouvelle Arbitre Nationale : Françoise Dreyer.

### **Commission Vétérans / Retraités**

- Finale régionale par équipe le 1<sup>er</sup> mai avec 3 équipes vendéennes : Beaufou (2<sup>ème</sup>), Ste Flo/Vendrennes et Les Sables d'Olonne.
- Finale retraités s'est bien déroulée avec une centaine de joueurs.

### **Questions Diverses**

- Stéphane BROCHARD voudrait savoir s'il y a possibilité de voter par procuration car il ne pourra être présent à l'assemblée générale du comité. Louis-Marie LIMOUSIN lui répond que ce n'est absolument pas possible.
- Jean-Claude VERHAEGHEM propose de faire un tableau mixte pour les finales par classements qui regroupent trop peu de filles. Il est impossible à notre niveau de modifier ce règlement qui est fédéral.

**Fin de la réunion 21h30**

Fabienne PASQUEREAU